



ZKB Certificat Tracker Dynamique sur un panier BCVs Actifs réels

23.10.2020 - Open End | No de valeur 56 677 991

Nouvelle Emission

1. Description du Produit

Catégorie de produits/Désignation

Produit de participation/Certificat Tracker (1300, selon la Swiss Derivative Map de l'Association suisse des produits structurés)

Rappel réglementaire

Ce produit ne constitue pas un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation de la FINMA ni à sa surveillance. Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'Emetteur.

Profil d'investissement

Le Sous-jacent de ce produit structuré est géré de manière **dynamique** et **discrétionnaire** pendant sa durée de vie.

L'Investment Manager sélectionne un panier composé majoritairement de titres en lien avec les actifs réels, optimisé pour un environnement de répression financière (taux d'intérêts durablement bas). Le panier diversifié est composé d'actifs qui profiteront également d'une reprise de l'inflation. L'objectif est la protection du pouvoir d'achat à moyen et long terme. Le panier est composé de produits d'investissement avec une allocation aux investissements immobiliers, en matières premières, en actions, ainsi que de convertibles et de TIPS.

Des informations complémentaires sur la stratégie de placement – pour autant qu'elles soient disponibles – peuvent être obtenues gratuitement auprès de Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ainsi qu'à l'adresse e-mail documentation@zkb.ch.

Univers de placement

L'univers de placement se compose de fonds et ETFs. Les Composants du Sous-jacent sont principalement cotés sur une bourse accréditée (World Federation of Exchanges ou FESE (Federation of European Securities Exchanges)). La composition actuelle du Sous-jacent peut être consultée publiquement sur www.zkb.ch/strukturierteprodukte.

Rebalancing

L'Investment Manager rééquilibre la composition du portefeuille sur la base de son évaluation qualifiée du marché. Lors de la sélection des Composants du Sous-jacent, l'Investment Manager s'assure d'une liquidité et d'une négociabilité suffisantes. Le rééquilibrage est effectué aux prix nets des Composants du Sous-jacent en tenant compte de l'intérêt de l'investisseur (moyenne des prix nets des Composants du Sous-jacent converti dans la monnaie du Panier par l'Emetteur). La période de rééquilibrage peut être prolongée par l'Emetteur si la liquidité du marché est limitée. La composition actuelle du Panier est indiquée en annexe de ce term sheet.

Emetteur Zürcher Kantonalbank, Zurich

Rating de l'Emetteur Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa, Fitch AAA

Lead Manager, Agent payeur, d'exercice et de calcul

Zürcher Kantonalbank, Zurich

Investment Manager

Banque Cantonale du Valais, Sion

Banque Cantonale du Valais est une banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et un négociant en valeurs mobilières selon la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM; RS 954.1). Banque Cantonale du Valais est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, http://www.finma.ch.

L'Investment Manager peut agir non seulement en tant que distributeur du Produit Structuré et/ou Investment Manager en relation avec le Sous-jacent, mais aussi en tant que gérant de fortune ou conseiller financier en relation avec les investisseurs dans les Produits Structurés. Cela peut conduire à des conflits potentiels entre les intérêts des investisseurs et ceux de l'Investment Manager. L'Investment Manager a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter un tel conflit d'intérêts potentiel ou, si cela n'est pas raisonnablement possible, il divulguera ce conflit d'intérêts aux investisseurs concernés.

Numéro de valeur/ISIN

56 677 991 (non coté)/CH0566779911

Montant de l'émission/Valeur nominale/Unité de négoce

CHF 15'000'000.00/CHF 100.00/1 Produit structuré ou un multiple de celui-ci

Nombre de Produits structurés

Jusqu'à 150'000, avec possibilité d'augmentation

Prix d'émission

CHF 100.00/100.00% de la Valeur du Panier au Fixing initial

Monnaie

CHF

Sous-jacent	au Fixing	ınıtıaı
-------------	-----------	---------

Composants	ISIN / Bloomberg	Place de Bourse	*Monnaie / Niveau de Fixing initial	Pondéra tion en %	Nbre de titres/M ontant
BONHOTE IMMOBILIER	CH0026725611/ BIM SE	SIX Swiss Exchange	CHF 147.93829	1.40	0.009463
Credit Suisse Real Estate Fund Siat	CH0012913700/ SIAT SW	SIX Swiss Exchange	CHF 214.43456	4.00	0.018654
Edmond de Rothschild Real Estate SICAV - Swiss	CH0124238004/ ERRES SW	SIX Swiss Exchange	CHF 139.35640	1.40	0.010046
FIR Fonds Immobilier Romand	CH0014586710/ FIR SW	SIX Swiss Exchange	CHF 219.97329	1.40	0.006364
iShares Core SPI(R) ETF (CH)	CH0237935652/ CHSPLSE	SIX Swiss Exchange	CHF 128.43926	5.00	0.038929
iShares III PLC - iShares MSCI World Small Cap UCITS	IE00BF4RFH31/ WSML LN	London Stock Exchange	USD 5.48982	3.00	0.600776
iShares SMIM(R) ETF (CH)	CH0019852802/ CSSMIM SE	SIX Swiss Exchange	CHF 280.09201	2.00	0.007141
Patrimonium Real Estate Fund	CH0034995214/ PSREF SW	SIX Swiss Exchange	CHF 173.90188	1.40	0.008051
Realstone Swiss Property	CH0039415010/ RSPF SW	SIX Swiss Exchange	CHF 137.82067	1.40	0.010158
SSGA SPDR ETFS Europe II PLC - SPDR Refinitiv Global Convertible Bond UCITS	IE00BDT6FS23/ GCVC SE	SIX Swiss Exchange	CHF 37.01085	10.00	0.270191
Swiss Life REF (CH) Swiss Properties	CH0293784861/ SLREFS SW	SIX Swiss Exchange	CHF 129.32000	2.00	0.015466
UBS (Irl) ETF PLC - MSCI ACWI ESG Universal UCITS	IE00BDQZN667/ AWESGT SW	SIX Swiss Exchange	CHF 11.51803	10.00	0.868204
UBS ETFs PLC - CMCI Composite SF UCITS ETF Class -A- CHF	IE00B58FQX63/ CCCHAS SE	SIX Swiss Exchange	CHF 47.05276	7.50	0.159396
UBS (CH) Property Fund - Direct Residential	CH0026465366/ DRPF SW	SIX Swiss Exchange	CHF 17.44902	1.00	0.057310
UBS (CH) Property Fund - Swiss Residential 'Anfos'	CH0014420829/ ANFO SW	SIX Swiss Exchange	CHF 85.20478	6.00	0.070419

Xtrackers II SICAV - Xtrackers II Global InflLinked Bd UCITS Distr	LU0641007421/ XG7G SE	SIX Swiss Exchange	CHF 114.76951	25.00 0.217828
Xtrackers (IE) PLC - Xtrackers MSCI World Communication Services UCITS	IE00BM67HR47/ XWTS GY	Xetra	EUR 13.59534	2.00 0.137253
Xtrackers (IE) PLC - Xtrackers MSCI World Consumer Staples UCITS	IEOOBM67HN09/ XDWS LN	London Stock Exchange	USD 39.47492	2.00 0.055922
Xtrackers (IE) PLC - Xtrackers MSCI World Health Care UCITS	IE00BM67HK77/ XDWH LN	London Stock Exchange	USD 40.72741	2.00 0.053987
Xtrackers (IE) PLC - Xtrackers MSCI World Information Technology UCITS	IE00BM67HT60/ XDWT LN	London Stock Exchange	USD 48.30304	2.00 0.045520
Xtrackers (IE) PLC - Xtrackers MSCI World Utilities UCITS	IE00BM67HQ30/ XDWU LN	London Stock Exchange	USD 29.03435	2.00 0.075730
ZKB Gold ETF CHF Hedged	CH0139101601/ ZGLDHC SE	SIX Swiss Exchange	CHF 486.67299	7.50 0.015411

^{*} Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont, si applicable, compris dans le niveau de Fixing initial de chaque composant et sont donc pris en charge par les porteurs du Produit structuré. Ceci est surtout lié, quoique non exclusivement, à l'exercice des droits associés avec les Produits structurés et/ou un Rebalancing du produit.

Valeur du Panier

CHF 100.00 au Fixing initial

Ratio

1 ZKB Certificat Tracker Dynamique correspond à 1 Sous-jacent

Distributions

L'investisseur ne reçoit aucune distribution. Les dividendes versés par les Composants du Sous-jacent seront entièrement réinvestis dans le Produit structuré sous forme de dividendes nets.

Fixing initial

Du 16 octobre 2020 au 19 octobre 2020

L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing initial, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent.

Date valeur

23 octobre 2020

Droit de reprise de l'Emetteur

L'Emetteur se réserve le droit de reprendre les Produits structurés en circulation trimestriellement le 15e jour des mois de mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following), pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation le montant du remboursement est déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. L'annonce et donc la déclaration d'intention d'exercer le droit de reprendre sera faite avec un préavis de 20 jours ouvrables bancaires sur le site de la Zürcher Kantonalbank sans devoir fournir de motif. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement).

Droit de retour de l'investisseur

En plus de la possibilité de vendre les Produits structurés sur le marché secondaire, l'investisseur a le droit de retourner le Produit trimestriellement le 15 mars, juin, septembre et décembre (date de fixation; modified following) à l'Emetteur, pour la première fois le 15 décembre 2020. A la date de fixation, le montant du remboursement sera déterminé en fonction des informations figurant sous la rubrique Modalités de remboursement. L'Emetteur peut étendre à sa discrétion la période de temps pour le Fixing final, si les conditions actuelles de marché - telles que p. ex. la liquidité disponible - l'exigent. La déclaration d'intention d'exercer le droit de retour doit parvenir à la Zürcher Kantonalbank au plus tard 5 jours bancaires ouvrables avant la date de fixation et doit être adressée au destinataire suivant: par courrier postal à Zürcher Kantonalbank, Vente Produits structurés, IHHV, Case postale, 8010 Zurich ou par email à derivate@zkb.ch. Le remboursement sera exécuté avec une date valeur de 5 jours ouvrables bancaires après la date de fixation (date de remboursement). Si l'investisseur a déposé ces Produits structurés dans une autre banque, l'investisseur doit instruire sa banque dépositaire de la dénonciation.

Cours au Fixing initial

Du 16 octobre 2020 au 19 octobre 2020, prix net soigné obtenu par l'Emetteur pour les Composants du Sous-jacent.

Les taxes locales, coûts de transaction et commissions étrangères sont compris dans le niveau de Fixing initial de chaque Composant si applicable.

Modalités de remboursement

Pour chaque Certificat, l'investisseur recevra à la date de remboursement une somme en espèces correspondant à 100% de la valeur du Sous-jacent définie au Fixing final conformément à formule ci-dessous:

Ratio *
$$(\sum_{i=1}^{N} S_{i,T} * W_{i,T} * FX_{i,T})$$
 - Frais

οù

Ratio = 1

S_{i,T} = Valeur du Composant i du Sous-jacent au Fixing Final

W_{i T} = Pondération du Composant i du Sous-jacent (nombre d'actions) au

Fixing Final

Frais = Frais annuels et frais de réajustement de portefeuille

FX_{i,T} = Taux de change du Composant du Sous-jacent i (par CHF) au Fixing Final

T = Fixing final

D'éventuelles positions en liquidités dans le Produit Structuré peuvent être rémunérées négativement (taux de référence de jour le jour de la monnaie concernée). Ceci affecterait défavorablement la valeur du Produit Structuré.

Au cas où un ou plusieurs Composants du Sous-jacent devaient connaître des Corporate Actions durant la vie du produit, ces dernières seraient prises en considérantion par l'ajustement de la pondération du Composant du Sous-jacent en guestion.

Cotation

Le produit ne sera pas coté à une Bourse reconnue.

L'Emetteur offre un marché secondaire avec un écart achat/vente maximal de 1.00% dans des conditions normales de marché.

Frais annuels

1.10% p.a. Les Frais annuels sont débités pro rata temporis de la valeur du Produit structuré et sont inclus dans le prix de négoce. La commission annuelle est répartie entre l'Emetteur, qui prélève 0.20% p.a., et l'Investment Manager, qui prélève 0.90% p.a., en tant que rétribution de leurs activités respectives.

Rebalancing Fee

Pour chaque rééquilibrage effectué, le produit sera facturé une commission de 0.10% de la valeur de transaction.

Chambre de Compensation

SIX SIS SA/Euroclear/Clearstream

Frais de distribution

La vente du présent Produit structuré n'est pas rétribuée sous forme de rabais sur le prix de vente, d'indemnisation d'une part du prix de vente, ou de frais non récurrents et/ou récurrents à un ou plusieurs partenaires de distribution.

Vente: 044 293 66 65

SIX Telekurs: .zkb Reuters: ZKBSTRUCT Internet: www.zkb.ch/finanzinformationen Bloomberg: ZKBY <go>

Caractéristiques essentielles du produit

L'achat d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique équivaut en valeur à l'achat du Sous-jacent, déduction faite des frais. Au travers d'une transaction simple et avantageuse, l'investisseur participe en plein à l'évolution du Sous-jacent. Les paiements de dividendes des Composants du Sous-jacent sont octroyés à l'investisseur par le biais de réinvestissement. Le montant du remboursement se base sur la valeur pondérée des Composants du Sous-jacent contenus dans le panier à la date de fixation.

Aspects fiscaux

L'Emetteur produit pour le 31 Octobre de chaque année un rapport à l'attention de l'Administration fédérale des contributions AFC. Celui-ci divise l'évolution de la valeur du produit par rapport à l'année précédente entre sa composante revenu et sa composante gain en capital. Pour l'investisseur privé avec domicile fiscal en Suisse, la composante revenu est soumise à l'impôt sur le revenu à la date du rapport alors que les gains en capitaux ne sont pas taxés.

Aucun impôt anticipé n'est prélevé. Ce produit n'est pas soumis au droit de timbre fédéral sur le marché secondaire. Ce produit peut être soumis à d'autres retenues à la source ou taxes, comme celles liées à FATCA, Sect. 871(m) U.S. Tax Code ou d'autres impôts étrangers sur les transactions financières. Tous les paiements dus par ce produit s'effectuent net desdits impôts ou taxes

Les informations ci-dessus relatives à l'imposition représentent un résumé de la manière dont l'Emetteur considère l'imposition de ces produits structurés à la date de l'émission, eu égard au droit actuellement en vigueur et à la pratique de l'Administration fédérale des contributions en Suisse. La législation fiscale et la pratique peuvent évoluer. L'Emetteur décline toute responsabilité pour les informations ci-dessus. Ces remarques d'ordre général ne sauraient remplacer le conseil fiscal de l'investisseur.

Documentation

Le présent document est un prospectus simplifié selon l'art. 5 LPCC. Le Prospectus de base de l'Emetteur du 15 avril 2020 autorisé par la SIX Swiss Exchange le 15 avril 2020 en tant que 'Prospectus de base enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange' complète le prospectus simplifié. Les Produits structurés sont placés sous forme de droits-valeur et comptabilisées en tant que titres intermédiés auprès de la SIX SIS SA. L'émission de titres ou de documents probatoires est exclue. Le présent prospectus simplifié et le Prospectus de base peuvent être obtenus gracieusement auprès de la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, service VRIE ou par e-mail à l'adresse documentation@zkb.ch. Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 du CO. La version française de ce term sheet est une traduction. Seuls font fois les documents originaux en langue allemande et/ou anglaise.

Description du/des Sous-jacent(s)

Le cours historique du/des Sous-jacent(s) peut être publiquement consulté sur le site www.bloomberg.com. En outre, les rapports annuels du/des entreprise(s) sont publiés sur les sites web respectifs. La transmissibilité des Sous-jacents/des Composantes des Sous-jacents est réglementée dans leur statuts. Les Sous-Jacents/Composantes des Sous-jacents peuvent inclure des frais de gestion.

Communications

Toutes les communications de l'Emetteur concernant le présent Produit structuré, notamment les communications relatives à l'adaptation des conditions sont dûment publiées via l'adresse Internet https://www.zkb.ch/finanzinformationen pour le Produit structuré correspondant. La fonction de recherche des valeurs permet d'accéder directement au Produit structuré souhaité.

Droit applicable/For juridique

Droit suisse/Zurich

2. Perspectives de Gain et de Perte après un an

Perspectives de gains et de pertes après un an

ZKB Certificat Tracker Dynamique

Sous-jacent		Remboursement	
Valeur	Pourcent	ZKB Certificat Tracker	Performance %
		Dynamique	
CHF 85.00	-15.00%	CHF 84.07	-15.94%
CHF 90.00	-10.00%	CHF 89.01	-10.99%
CHF 95.00	-5.00%	CHF 93.96	-6.05%
CHF 100.00	0.00%	CHF 98.90	-1.10%
CHF 105.00	+5.00%	CHF 103.85	3.85%
CHF 110.00	+10.00%	CHF 108.79	8.79%
CHF 115.00	+15.00%	CHF 113.74	13.74%

Source: Zürcher Kantonalbank

La performance d'un ZKB Certificat Tracker Dynamique est identique à la performance du Sous-jacent déduction faite des frais. D'éventuels frais de rebalancement ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Le tableau ci-dessus s'applique après un an et ne peut servir d'indication de prix de l'Emetteur pendant la durée de vie du Produit structuré en question. Pendant la durée de vie du Produit structuré, des facteurs de risque supplémentaires, susceptibles d'influer sensiblement sur la valeur du Produit structuré peuvent apparaître. Le prix offert sur le marché secondaire peut ainsi s'écarter fortement du tableau ci-dessus.

3. Risques importants pour les Investisseurs

Risque d'Emetteur

Les engagements résultant de ce Produit structuré représentent des engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur et ont le même rang que tous les autres engagements directs, inconditionnels et non garantis de l'Emetteur. La stabilité de la valeur du Produit structuré ne dépend pas uniquement de l'évolution du Sous-jacent et d'autres évolutions sur les marchés financiers, mais également de la solvabilité de l'Emetteur. Or celle-ci peut évoluer pendant la durée de ce Produit structuré.

Risques de produit spécifiques

Les Produits structurés sont des instruments de placement complexes comportant des risques élevés et qui ne sont donc destinés qu'à des investisseurs expérimentés qui comprennent les risques correspondants et sont en mesure de les assumer.

Ces Produits structurés sont des produits de placement, dont l'évolution suit celle du Sous-jacent. Les caractéristiques de risque du produit correspondent à celles du Sous-jacent. En fonction des circonstances, ce produit peut se traiter largement au-dessous de son cours à l'émission.

Le certificat est libellé en CHF. L'investisseur supporte tous les risques de change liés au Produit structuré entre la monnaie du produit, la monnaie des Composants du Sous-jacent et sa monnaie de référence.

4. Autres dispositions

Ajustements

S'il se produit un autre événement exceptionnel concernant les Sous-jacents/un Composant du Sous-jacent en raison duquel il est extrêmement compliqué voire impossible pour l'Emetteur de satisfaire aux obligations résultant du présent Produit structuré ou de définir la valeur des Produits structurés, celui-ci est libre de prendre les mesures appropriées et doit, si nécessaire, adapter les conditions des Produits structurés de telle sorte que la valeur économique de ceux-ci après la survenance de l'événement corresponde autant que possible à la valeur économique des Produits structurés avant la survenance de l'événement. Si l'Emetteur estime qu'une adaptation en bonne et due forme est impossible, pour quelque raison que ce soit, l'Emetteur est autorisé à rembourser prématurément les Produits structurés.

Perturbations du marché

Quand aucun cours ne peut être établi à cause d'une perturbation du marché en relation avec le Sous-jacent/un Composant du Sous-jacent, l'Emetteur ou l'agent de calcul est libre de fixer le cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché en tenant compte de la situation générale du marché et du dernier cours du Sous-jacent/du Composant du Sous-jacent affecté par la perturbation du marché et constaté avant celle-ci et est autorisé, dans la mesure où la perturbation du marché est effective à la date d'échéance, à reporter celui-ci au premier jour ouvrable bancaire où la perturbation du marché n'existe plus. Cette disposition s'applique en conséquence à la fixation de la valeur du Produit structuré, dont le Sous-jacent/un Composant du Sous-jacent est affecté par une perturbation du marché.

Remboursement anticipé en cas de changement légal

L'Emetteur se réserve à tout moment un droit de remboursement anticipé pour raisons fiscales (p.ex. si, en raison de modifications légales, l'Emetteur est tenu au versement de montants additionnels résultant dans des retenues ou des déductions d'impôts, taxes ou frais de quelque type actuels ou futurs) ainsi que pour des raisons de restrictions en rapport avec son activité en tant qu'Emetteur par de nouvelles lois ou mesures administratives (p.ex. en cas d'interdiction d'émission de produits structurés par les organes de surveillances).

Remplacement du Sous-jacent

Durant la vie du produit structuré, il est possible que l'agent de calcul modifie ou remplace le Sous-jacent. Dans le cas d'un tel changement ou modification, il ne peut être exclu que la valeur du produit structuré soit impactée de manière négative. De même manière, dans le cas d'un produit structuré sur indice, il ne peut être exclu que les modifications de la composition de l'indice, résultant de modifications ou de remplacement des Composants individuels de l'indice (p.ex. suite à l'addition ou au retrait d'un titre individuel), puissent influencer de manière négative le niveau de l'indice et en conséquence, la valeur du produit structuré.

Restrictions de vente

EEE, Etats-Unis/Personnes des Etats-Unis, Royaume-Uni, Guernsey

Surveillance prudentielle

En tant que banque au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB; RS 952.0) et en tant que selon la loi fédérale sur les établissements (LEFin; RS 954.1), la Zürcher Kantonalbank est soumise à la surveillance prudentielle de la FINMA, Laupenstrasse 27, CH-3003 Berne, https://www.finma.ch.

Enregistrement des conversations téléphoniques

Les investisseurs sont informés que les conversations téléphoniques avec les unités de négoce et de vente de la Zürcher Kantonalbank sont enregistrées. Les investisseurs qui s'entretiennent au téléphone avec les dites unités consentent tacitement à l'enregistrement.

Plus d'informations

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation, ni une invitation à acheter des instruments financiers et ne peut remplacer le jugement de l'investisseur individuel. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas des conseils d'investissement, mais uniquement une description de produit. Une décision d'investissement devrait en tout état de cause être prise sur la base des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de base. En particulier, avant de conclure une transaction, l'investisseur doit, si nécessaire avec l'aide d'un conseiller, examiner les conditions d'investissement dans le Produit au regard de la compatibilité avec sa situation personnelle, ses conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Seul un investisseur qui est conscient des risques de l'opération et qui a la capacité financière de supporter les pertes éventuelles devrait conclure de telles opérations.

Zurich, le 23 septembre 2020, dernière mise à jour le 20 octobre 2020